



Femmes auteures d'un homicide intrafamilial

Suzanne Léveillé
professeure UQTR et psychologue
Chercheuse CRIVIFF
Colloque Femmes à la marge
11 avril 2014



Introduction

- Les multiples facettes du passage à l'acte :
 - 1. Les fragilités de la personnalité un terrain propice
 - 2. Les motivations ou déclencheurs
 - 3. Les caractéristiques sociales et criminologiques



Introduction

- La violence au féminin
- Sujet difficile à aborder
- Surtout l'homicide intrafamilial – et en plus s'il y a la mort d'un ou de plusieurs enfants



Définition et ampleur

- Le filicide consiste à tuer un ou plusieurs de ses enfants (0-18 ans)
- Au Québec, 3 femmes par année commettent ce type d'homicide intrafamilial

Point de comparaison

- Durant la même période :
- 4 hommes ont commis un filicide par année
- Filicide : sur le nombre de cas peu de différence homme/femme
- Homicide conjugal par année : 2 femmes et 13 hommes



Le filicide maternelle

- Études de cas
- Petits groupes de femmes en milieu hospitalier (psychiatrique)
- Étude de dossiers (N plus grand)

- Pas un groupe homogène

La littérature sur le filicide maternel

- Sous groupes – différents profils en fonction de la « motivation »
- 1. Les mères maltraitantes
- L'enfant devient le mauvais objet, la partie mauvaise d'elle-même qu'il faut punir
- Clivage, fragilité des limites



Le filicide maternelle

- 2. Les femmes dépressives – psychotiques
- Motivation altruiste (« Mercy Killing »)
- 3. La mesure de représailles
- La rage déplacée sur l'enfant
- Effacer toutes traces de l'amour perdu



Le filicide maternelle

- 4. L'enfant non désiré- le néonaticide
- L'enfant n'a pas été fantasmé ni même imaginé
- Le bébé fait effraction dans la réalité par la douleur de l'accouchement
- Le déni de grossesse



Notre recherche

- Dossiers répertoriés au Bureau du Coroner en Chef à Québec
- Entre 1997 et 2007 :
- 28 cas de filicide et 17 cas d'homicide conjugal



Quelques résultats

- Le filicide maternelle (28 cas -1997-2007):
- 36% (10) NCR
- 7% (2) Criminalité antérieure
- 18% (5) hospitalisation psychiatrique antérieure
- 29% (1 suicide et 7 tentatives de suicide) ; Autodestruction



Quelques résultats

- Différences importantes si on compare les femmes ayant commis un homicide conjugal féminin :
- NCR (10% HC)
- Criminalité (20% HC)
- Hospitalisation psychiatrique (5%)
- Suicide ou tentative de suicide (5%)



Quelques résultats

- En 5 ans (2007-2012) :
- 12 femmes ayant commis un filicide
- Qui sont-elles ?
- 1 cas de dispute entre une mère et sa fille
- 1 néonaticide – enfant non désiré



Quelques résultats

- 1 cas de « familicide » – pacte de suicide entre la mère et le père
- Le père décède et la mère survit après une tentative de suicide
- Pacte, difficultés financières
- Trouble de la personnalité



Quelques résultats

- 4 cas de mauvais traitement
- 33%
- Aucune tentative de suicide ou suicide
- Puniton, contrôle, emprise
- Incapacité à tolérer toutes formes d'autonomie
- Possible déni de la violence et de l'altérité



Quelques résultats

- 5 cas de « réaction » à la rupture et association avec des affects dépressifs
- 42%
- Rage et dépression
- Un suicide et 4 tentatives de suicide suite à l'homicide ; autodestruction chez toutes ces femmes

Quelques résultats

- Points communs toutefois
Différences en fonction du type
d'homicide intrafamilial
- Homicide conjugal et filicide
- Selon la « motivation » pour les cas
de filicide



Discussion - Réflexion

- Importance mieux cerner la singularité de chacune de ces femmes qui commettent un filicide
- Mieux évaluer leurs enjeux psychologiques (terrain propice)



Conclusion

- Arrimage recherche et clinique
- Prévention : stratégies différentes selon les sous types
- Maltraitance ; parentalité
- Réaction à la rupture ; élaboration de la perte (incluant rage et dépression)



Vos questions

- Merci de votre écoute
- Suzanne.leveillee@uqtr.ca